



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 27 MARS 2025**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 32

Mis en ligne le : **14 AVR. 2025**

L'an deux-mille vingt-cinq et le vingt-sept du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux, articles. L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON – M. MONDOLONI- Mme CZURKA -M. AMAR – Mme MORBELLI – M. MERSALI- Mme CUILLIÈRE – M. GARDIOL – Mme ATTAF – M. PORTE – Mme NERSESSIAN – M. MICHEL – Mme DESCLOUX – M. PIQUET – M. RENAUDIN – M. OULIE - Mme HAMOU-THERREY – Mme MICHEL – Mme RAFIA – Mme ROSADONI – Mme BERTHOLLAZ – Mme ROVARINO – - M. MATHON – M. JESNE – M. SAURA – M. MENGEAUD – Mme MERAKCHI – M. SAHRAOUI – M. LICCIA – M. BOCCIA -- M. ALLIOTTE- M. SANCHEZ – Mme PIOMBINO – M. LARLET – M. BORELLI

Pouvoirs : M. DE SOUZA à M. SAURA / Mme CHAUVIN à Mme MICHEL/Mme SAHUN à M. ALLIOTTE / M. WAHARTE à M. SANCHEZ

Absents :

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES-PATRIMONIALES ET SPORTIVES AU TITRE DE L'ANNÉE 2025

N° Acte : 7.5

Délibération n°25-38

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques portant obligation de conclure une convention pour toute subvention dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 euros.

Vu le décret 2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi 2000-321 du 12 avril 2000 approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'Etat.

Vu la délibération 24-233 relative aux avances de subventions 2025, octroyées aux associations.

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Vu la délibération 24-234 relative aux conventions d'objectifs 2025, pour les associations subventionnées à plus de 23 000 euros.

Considérant que la commune souhaite favoriser, développer et promouvoir l'activité des associations communales ;

Considérant que la commune octroie des subventions aux associations communales sur la base de projets dont l'objectif est la promotion du « vivre ensemble » ;

Suite au débat d'orientations budgétaires, il est demandé à l'assemblée délibérante de voter le montant des subventions directes aux associations pour l'année 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 28 voix Pour et 4 Abstentions (LARLET Jean-Patrick / PIOMBINO Patricia / SANCHEZ Philippe représentant : WAHARTE Stéphane)

N'ayant pas pris part au vote : 7 (GACHON Loïc / SAURA Didier représentant : DE SOUZA Frédéric / RENAUDIN Michel / ALLIOTTE Xavier représentant : SAHUN Véronique / DESCLOUX Odette)

APPROUVE, pour l'année 2025, l'attribution de subventions directes aux associations culturelles, patrimoniales et sportives. La répartition est définie dans le tableau annexé à la présente délibération.

Le tableau précise le montant des subventions qui seront versées suite à la présente délibération, et précise les montants qui pourront être versés en Octobre 2025, sous condition de fourniture à la ville par les associations, d'un bilan provisoire d'activité qui sera transmis fin Août.

IMPUTE la dépense au budget de fonctionnement 2025.

Le Secrétaire de Séance

M. SAHRAOUI



POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le **14 AVR. 2025**

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

C. LANZARONE

Attribution de subventions aux associations -2025

Secteur - Culture, Cinéma, Patrimoine	Avance subvention Conseil Municipal du 12 décembre 2024	Montant subvention Proposé en mars 2025	Montant subvention Proposé en octobre 2025	Montant total subvention 2025
Roucas Country Attitude		750 €		750 €
Récrépatch		400 €		400 €
Les pinceaux vitrollais		400 €		400 €
L'Echo Peint		500 €		500 €
L'Echo Peint "Carnaval"		400 €		400 €
Vocaliz		500 €		500 €
Musical Riot		8 000 €		8 000 €
Musical Riot "Dub Station Festival"		16 000 €		16 000 €
Association "Ici et Ailleurs"y a de la voix"		4 000 €		4 000 €
Charlie Free	25 000 €	14 000 €		39 000 €
Charlie Free "Festival Charlie Free"		28 000 €	12 000 €	40 000 €
Charlie Free "Les Rdv de Charlie"		10 000 €		10 000 €
Evohé Théâtre		10 500 €	4 500 €	15 000 €
Terpsichore		500 €		500 €
Paréa Production "Festival Basses fréquences"		20 000 €		20 000 €
Vatos Locos Vidéo	15 000 €	52 500 €	22 500 €	90 000 €
Les Amis de Notre Dame de Vie		400 €		400 €
Association Vie d'Artiste		14 355 €		14 355 €
Lei Dindouletto Dou Roucas - les amis du vieux village		1 500 €		1 500 €
Lei Dindouletto Dou Roucas - les amis du vieux village " Marché Nocturne de La Saint-Jean"		500 €		500 €
Sous Total Secteur	40 000 €	183 205 €	39 000 €	262 205 €
Secteur - Sports	Avance subvention Conseil Municipal du 12 décembre 2024	Montant subvention Proposé en mars 2025	Montant subvention Proposé en octobre 2025	Montant total subvention 2025
Académie Jujitsu Vitrolles		7 500 €		7 500 €
Bloc N Roc Escalade		500 €		500 €
Club de Lutte de Provence Vitrolles		6 500 €		6 500 €
Dojo Fudo Shin		11 000 €		11 000 €
ETHQ KUNG Fu Vitrolles		5 000 €		5 000 €
Espoir Sportif Vitrollais	10 000 €	12 000 €	5 000 €	27 000 €
Impact Karaté Club		2 400 €		2 400 €
Judo Sport Vitrolles	10 000 €	12 500 €		22 500 €
Sport et Jeunes Vitrollais	5 000 €	7 500 €	3 000 €	15 500 €
Sport et Jeunes Vitrollais "Star Night"		14 500 €		14 500 €
Ecole d'Arts Martiaux Takeda Vitrolles		1 000 €		1 000 €
Kyokushin Karate Dojo		1 200 €		1 200 €
Olympique des Sourds de Vitrolles		900 €		900 €
Vitrolles Karaté Club		1 000 €		1 000 €
Vitrolles Taekwondo		2 900 €		2 900 €
Sporting Club Vitrolles	10 000 €	19 500 €	8 500 €	38 000 €
Sporting Club Vitrolles "Projet Tournoi National Féminin"		1 000 €		1 000 €
Vitrolles Handball Jeunes	15 000 €	26 500 €	11 500 €	53 000 €
Vitrolles Rugby Club	15 000 €	15 200 €		30 200 €
Vitrolles Rugby Club "Trophée des collèges"		1 000 €		1 000 €
Vitrolles Sport Basket	15 000 €	20 000 €	7 000 €	42 000 €
Vitrolles Sport Basset " 3x3		3 000 €		3 000 €
Vitrolles Sport Volley Ball	40 000 €	25 000 €		65 000 €
Acrosphère Vitrolles Trampoline		4 400 €		4 400 €
Amicale Vitrolles Sport Cyclisme		900 €		900 €
Amicale Vitrolles Sport Cyclisme "Grand prix Vitrolles RN3"		500 €		500 €
Cheval et Nature		1 000 €		1 000 €
Association Vitrolles Chasse Sous-Marine		3 000 €		3 000 €

Club de Plongée Sous-Marine le Poulpe		2 300 €		2 300 €
Club de Voile Canoë Kayak		7 000 €		7 000 €
Courir à Vitrolles "Projet Manifestation"		4 000 €		4 000 €
Cyclo Club Vitrollais		500 €		500 €
Les Ferristes du Rocher		1 300 €		1 300 €
Gym Rythmic Vitrolles	15 000 €	12 500 €	5 500 €	33 000 €
Gym des Bords de l'Etang		500 €		500 €
Sport et Nature		1 600 €		1 600 €
Tennis Club Vitrolles	15 000 €	16 000 €	7 000 €	38 000 €
Gignac Vitrolles Tennis de Table		700 €		700 €
Vitrolles Badminton		10 000 €		10 000 €
Vitrolles Badminton " Tournoi Della Roma"		2 500 €		2 500 €
Vitrolles Gym	15 000 €	14 000 €	6 000 €	35 000 €
Vitrolles Haltéro Musculation		3 600 €		3 600 €
Vitrolles Running Detente		900 €		900 €
Vitrolles Sport Athlétisme		10 000 €	3 000 €	13 000 €
Vitrolles Sport Aviron		1 200 €		1 200 €
Vitrolles Sport Natation	15 000 €	20 000 €		35 000 €
Vitrolles Sport Tir		10 500 €		10 500 €
Vitrolles Triathlon	10 000 €	15 500 €	6 500 €	32 000 €
Vitrolles Triathlon "Triathlon des Marettes"		3 000 €		3 000 €
Tous ensemble sporting club "développement de la pratique compétitive de la Boccia"		500 €		500 €
Vitrolles Vélo Club BMX	10 000 €	10 500 €	4 500 €	25 000 €
Vitrolles Vélo Club BMX" Coupe PACA Bmx"		1 000 €		1 000 €
AS Collège Camille Claudel		500 €		500 €
AS Collège Henri Bosco		600 €		600 €
AS College Fabre		700 €		700 €
Association Sportive et Scolaire du Lycée Jean Monnet		500 €		500 €
Association Sportive du Lycée Pierre Mendès France		1 200 €		1 200 €
USEP école primaire M Morin		500 €		500 €
USEP école maternelle Mistral		400 €		400 €
USEP école primaire Prairial		800 €		800 €
USEP école primaire RAIMU		500 €		500 €
USEP école primaire La Fontaine		400 €		400 €
USEP école maternelle Jean-Jacques Rousseau		500 €		500 €
Need For Drift 13 - Méga motors		1 000 €		1 000 €
Sous Total Secteur	200 000 €	364 600 €	67 500 €	632 100 €
Total Général	240 000 €	547 805 €	106 500 €	894 305 €